

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 8 septembre 2020, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux  
Siège #2 - André Drouin  
Siège #3 - Diane Rancourt  
Siège #4 - Patrick St-Pierre  
Siège #6 - Renaud Gosselin  
Est absent:  
Siège #5 - Martin Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-346

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par: André Drouin  
Et appuyé par: Patrick St-Pierre  
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 10 août 2020**

**4 - ADOPTION DES COMPTES**

**4.1 - Dépenses et salaires d'août 2020**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - LECTURE DU COURRIER**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 - Présentation du règlement no 20-408 par M. le maire**

**7.2 - Adoption du règlement # 20-408 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONSTRUCTION NO 253 AFIN D'AUTORISER LES PIEUX VISSÉS COMME FONDATION**

**7.3 - Présentation du règlement no 20-409 par M. le maire**

**7.4 - Adoption du règlement 20-409 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS No 206 AFIN D'INCLURE ET DE MODIFIER LES PRIX DES PERMIS ET CERTIFICATS**

**7.5 - Présentation du règlement no 20-410 par M. le maire**

**7.6 - Adoption du second projet de règlement no 20-410 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION**

**7.7 - Mandat services juridiques 2021**

**7.8 - Acceptation de démission et engagement d'une nouvelle contractuelle pour la conciergerie**

**7.9 - Mandat MAMH: étude d'impacts changement de MRC**

**7.10 - Horaire de travail adjointe-administrative**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9 - TRANSPORT**

**9.1** - Engagement de crédits voirie

**9.2** - Engagement de M. Stéphane Gosselin pour la période hivernale

**10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**10.1** - Projet de récupération des matières compostables

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

**12.1** - Demande de prolongement de CA pour réfection du barrage

**13 - LOISIRS & CULTURE**

**13.1** - dépôt du projet Murale au pont au Fond de dév. culturel de la MRC

**13.2** - Murale au pont: demande d'autorisation au MTQ

**13.3** - demande de signalisation de halte routière au MTQ

**13.4** - Offre de paniers cadeaux pour nouveaux nés

**13.5** - Organisation d'un atelier de citrouilles

**13.6** - Lancement d'un concours photos

**13.7** - Formation: Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs

**13.8** - Montant accordé pour une activité jeunesse cet automne

**14 - VARIA**

**14.1** - Engagement de crédits: couvres-visages avec logo

**14.2** - Plainte bris de matériel

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

20-347

**3.1 - Séance ordinaire du 10 août 2020**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

**4 - ADOPTION DES COMPTES**

20-348

**4.1 - Dépenses et salaires d'août 2020**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 150 961,02\$ plus 20 353,53\$ en salaires pour la période 8.

ADOPTÉE

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - LECTURE DU COURRIER**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 - Présentation du règlement no 20-408 par M. le maire**

20-349

**7.2 - Adoption du règlement # 20-408 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONSTRUCTION NO 253 AFIN D'AUTORISER LES PIEUX VISSÉS COMME FONDATION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement construction no 253;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé:

« RÈGLEMENT NO 20-408 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONSTRUCTION NO 253 AFIN D'AUTORISER LES PIEUX VISSÉS COMME FONDATION », dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE

**7.3 - Présentation du règlement no 20-409 par M. le maire**

20-350

**7.4 - Adoption du règlement 20-409 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS No 206 AFIN D'INCLURE ET DE MODIFIER LES PRIX DES PERMIS ET CERTIFICATS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a entrepris la modification de certaines dispositions de son Règlement sur les permis et certificats N° 206 ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur des tels règlements ;

Il est proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé :

**RÈGLEMENT No 20-409 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS No 206 AFIN D'INCLURE ET DE MODIFIER LES PRIX DES PERMIS ET CERTIFICATS**, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit.

ADOPTÉE

**7.5 - Présentation du règlement no 20-410 par M. le maire**

20-351

**7.6 - Adoption du second projet de règlement no 20-410 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 207;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le second projet de règlement suivant :

**RÈGLEMENT No 20-410 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No 207 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION**, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa Directrice-Générale / Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

ADOPTÉE

20-352

**7.7 - Mandat services juridiques 2021**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la municipalité de Courcelles une offre de services professionnels pour l'année 2021;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Courcelles;

En Conséquence,

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Appuyé par: André Drouin

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Courcelles accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2021.

ADOPTÉE

20-353

**7.8 - Acceptation de démission et engagement d'une nouvelle contractuelle pour la conciergerie**

ATTENDU QUE Mme Anne-Marie Samson ne rencontre plus les exigences de son contrat, référence rés. no 19-202;

ATTENDU QUE Mme Mégane Champagne s'avère intéressée à prendre la responsabilité qu'incombe le poste;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Appuyé par: André Drouin

ET RÉSOLU

QU'à compter de ce jour Mme Mégane Champagne soit nommée responsable, en tant que travailleur autonome, de l'entretien ménager des bâtiments municipaux, elle devra s'assurer de suivre le calendrier de location des salles et maintenir les espaces propres et accueillants en tout temps.

ADOPTÉE

20-354

**7.9 - Mandat MAMH: étude d'impacts changement de MRC**

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE ...

20-355

**7.10 - Horaire de travail adjointe-administrative**

ATTENDU QUE Mme Magali Veilleux, adjointe administrative, a demandé à avoir un horaire réduit pour octobre et novembre;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: André Drouin

QUE à compter du 5 octobre l'horaire de Mme Magali Veilleux soit réduit à 3 jours/semaine et ce jusqu'au 27 novembre 2020.

ADOPTÉE

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9 - TRANSPORT**

20-356

**9.1 - Engagement de crédits voirie**

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour achat de diesel, de 4 000\$ concassé 0 3/8 pour réserve d'hiver, de 1 800\$ pour 15 tonnes de sel, de 500\$ pour enseignes divers et de 500\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

20-357

## **9.2 - Engagement de M. Stéphane Gosselin pour la période hivernale**

Il est proposé par: André Drouin

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE M. Stéphane Gosselin soit engagé comme opérateur en déneigement pour la période hivernale 2020-21, période débutant le 15 novembre et se terminant au plus tard le 30 avril 2021.

ADOPTÉE

## **10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

20-358

### **10.1 - Projet de récupération des matières compostables**

Information est donnée par Mme Renée Mathieu, dir. gén. que M. Claude Blain, élu de la Municipalité de St-Adrien est disponible pour venir rencontrer les municipalités intéressées à recevoir toutes les informations sur le programme de compostage implanté chez eux. Il sera donc invité en collaboration avec les municipalités de St-Romain, Lambton et St-Évariste-de-Forsyth.

## **11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

## **12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

20-359

### **12.1 - Demande de prolongement de CA pour réfection du barrage**

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques un certificat d'autorisation pour des travaux de réparation au barrage;

ATTENDU QUE ledit certificat vient à échéance le 23 octobre 2020;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QU'une demande de prolongation de 2 ans du certificat d'autorisation no 7410-05-01-3009005-401753146 soit acheminée au MELCC

ADOPTÉE

## **13 - LOISIRS & CULTURE**

20-360

### **13.1 - dépôt du projet Murale au pont au Fond de dév. culturel de la MRC**

ATTENDU QUE dans un cadre de mise en valeur du belvédère et de la place patrimoniale, la Municipalité prévoit l'ajout d'une murale extérieure;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE la Municipalité de Courcelles autorise le dépôt du projet d'une murale intitulé: Plus grande que nature, au fond de développement culturel de la MRC du Granit. Les coûts total sont évalué à 6 500\$ plus taxes, la Municipalité s'engage à défrayer la part des coûts non-subventionnés.

ADOPTÉE

20-361

### **13.2 - Murale au pont: demande d'autorisation au MTQ**

ATTENDU QUE dans un cadre de mise en valeur du belvédère et de la place patrimoniale, la Municipalité prévoit l'ajout d'une murale extérieure;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE la Municipalité de Courcelles, dans le cadre du projet de murale intitulé: Plus grande que nature, la Municipalité demande au Ministère des Transports l'autorisation de peindre un muret du pont enjambant la rivière aux Bluets, les travaux sont prévus au printemps 2021.

ADOPTÉE

20-362

### **13.3 - demande de signalisation de halte routière au MTQ**

Il est proposé par: Diane Rancourt  
Et appuyé par: Renaud Gosselin  
QUE demande soit faite auprès du Ministère des Transport pour l'installation d'une signalisation routière sur la route 108, mentionnant la présence d'une halte au village. Elle devra indiquer les services présents sur le site soit:  
Tables de pique-nique, eau potable, toilette, accessibilité handicapés, Wi-fi, restauration.

ADOPTÉE

**20-363 13.4 - Offre de paniers cadeaux pour nouveaux nés**

Il est proposé par: Diane Rancourt  
Et appuyé par: Patrick St-Pierre  
QUE des paniers cadeaux d'une valeur de 100\$ l'unité soient offerts aux nouveaux nés de Courcelles, cette action s'inclura dans une future politique familiale.

ADOPTÉE

**20-364 13.5 - Organisation d'un atelier de citrouilles**

Il est proposé par: Gino Giroux  
Et appuyé par: André Drouin  
QU'une dépense de 400\$ soit autorisée pour l'organisation d'un atelier de décoration de citrouilles samedi 31 octobre en après-midi.

ADOPTÉE

**20-365 13.6 - Lancement d'un concours photos**

Il est proposé par: Patrick St-Pierre  
Et appuyé par: André Drouin  
QU'un concours de photos soit lancé auprès du public, les photos devront avoir été prises sur le territoire de la Municipalité, la date limite pour soumettre est fixé au 30 octobre 2020. Le formulaire d'inscription et les règlements s'y appliquant sont disponibles à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

**20-366 13.7 - Formation: Responsabilités des propriétaires gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs**

Il est proposé par: Diane Rancourt  
Et appuyé par: Renaud Gosselin

100\$ pour 2 blocs de 3h en ligne (remboursable à 50% pour les 50 premiers)

ADOPTÉE

**20-367 13.8 - Montant accordé pour une activité jeunesse cet automne**

Il est proposé par: Patrick St-Pierre  
Et appuyé par: Diane Rancourt  
QU'un montant de 400\$ soit autorisé pour une activité cet automne, théâtre ou autres selon la demande.

ADOPTÉE

**14 - VARIA**

**20-368 14.1 - Engagement de crédits: couvre-visages avec logo**

Il est proposé par: Patrick St-Pierre  
Et appuyé par: Renaud Gosselin

QU'une dépense de 250\$ soit autorisée pour l'achat de 25 couvre-visage lavables pour le personnel de la Municipalité.

ADOPTÉE

20-369

**14.2 - Plainte bris de matériel**

ATTENDU QUE Mme Anne-Marie Samson et M. Jonathan Savard-Blais ont déposé un formulaire de plainte pour le bris d'un équipement leur appartenant;

ATTENDU QUE ce rapport d'évènement demande plus d'investigations;  
Il est proposé par: Gino Giroux  
Et appuyé par: André Drouin  
QUE ce dossier soit remis à une prochaine séance, le temps de prendre les informations requises auprès des personnes concernées.

ADOPTÉE

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par: Renaud Gosselin  
Et appuyé par: Diane Rancourt  
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h30.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francis Bélanger, maire

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.